

Le monitoring

Un petit coup de pouce pour devenir parents 😊

1. Le 1^{er} jour des règles

Veillez nous contacter au +32/4.321.65.75 (tapez 2) le premier jour de votre cycle ou début de la semaine suivante si vous êtes réglée le week-end.

2. Par la suite

- Prendre le traitement prescrit par votre médecin
- Se rendre route B474 au rendez-vous prévu vers le 10^e jour (prise de sang et échographie) munies de vos étiquettes du jour.
- Nous vous recontactons dans l'après-midi par téléphone. En fonction des résultats : soit un nouveau rendez-vous sera fixé (prise de sang et échographie), soit nous vous demanderons de faire l'injection d'Ovitrelle vers 18h et d'avoir des rapports dès le lendemain.

3. Et après...

- Si vos règles ne sont pas survenues au bout de 14 jours, vous pouvez faire un test de grossesse urinaire. S'il est positif, téléphonez-nous pour prendre un rendez-vous en vue de la prise de sang.
- Si vous êtes malheureusement réglée, vous pouvez recommencer le traitement (sur avis médical). Restez positifs, l'équipe du CPMA est là pour vous accompagner.

Si vous en sentez le besoin, des psychologues sont à votre écoute sur rendez-vous (+32/4.321.65.15)